

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N°4605 - Mardi 16 Avril 2024 - Prix : 200 Fc

CHOLÉRA :

131 nouveaux cas à Anjouan en 48 heures



POLITIQUE

**Un opposant derrière les barreaux
à l'approche de l'investiture
d'Azali Assoumani**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

05 Chawal 1445

**Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Avril 2024**

Lever du soleil:

06h 12mn

Coucher du soleil:

18h 02mn

Fadjr : 05h 01mn

Dhouhr : 12h 12mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 05mn

Incha: 19h 20mn



AGRICULTURE

Des bovins et des caprins remis au CRDE de Ouani à Anjouan

Le CRDE (centre rural de développement économique) de Ouani a reçu à son tour, 5 bovins (1 taureau et 4 vaches) et 10 caprins (2 boucs et 8 chèvres). Dans le cadre du projet PIDC, chaque CERDE sera doté de 15 bêtes, dont trois mâles et 12 femelles.

La remise de ces grands et petits ruminants d'une valeur dépassant les 40 millions de nos francs, fait exploser de joie et de motivation les éleveurs. « La race Boer surtout est une très bonne race. Recevoir ces bêtes à Anjouan c'est une grande amélioration du secteur dans nos zones respectives », avan-

ce un agriculteur-éleveur. Selon ce dernier, c'est une suite logique capitale, puisque « nous venons de vacciner et déparasiter nos cabris et moutons, il y a quelques semaines ».

La fête et l'ambiance étaient au rendez-vous dans les cœurs des femmes des localités respectives qui couvrent le CERDE. Dans un communiqué, le projet PIDC financé par la Banque mondiale montre que dans le cadre de ses activités de développement de chaîne de valeur, il continue à équiper les centres ruraux de développement économique (CERDE) en les dotant de 60 ruminants en provenance du Kenya et de Tanzanie. En tout, ce sont 20

bovins de race Montbéliard dont 04 taureaux et 16 vaches laitières et 40 Caprins de race Boer, dont 08 boucs et 32 chèvres.

Après la réhabilitation des CRDE, la construction des routes communautaires, la réception des tracteurs et la remise des bovins, les agriculteurs attendent les 95% du reste, composé des formations professionnelles, des formations de spécialisations et carrément des sérieux avoirs douaniers pour pouvoir travailler sans trop de risque avec les banques.

Nabil Jaffar



SOCIÉTÉ

Journée porte ouverte au musée du CNDRS à Mohéli

À l'occasion de l'Aïd El-Fitr, le CNDRS (centre national de documentation et de recherche scientifique) a organisé une journée porte ouverte au public surtout les enfants. C'est une initiative du Directeur régional du CNDRS de Mohéli pour faire découvrir aux responsables de demain le patrimoine du pays en général et de l'île en particulier. Les enfants étaient émus des découvertes.

Le jeudi 11 avril dernier, jour de l'Aïd El-Fitr, l'antenne du CNDRS de Mohéli a organisé une journée porte ouverte au public plus particulièrement aux jeunes, pour leur faire découvrir son musée. Une initiative du Directeur régional Haddad Salim Djabir dans le but d'intégrer chez le jeune la notion de patrimoine matériel et immatériel et l'intérêt de sa sauvegarde dans un pays, notamment le notre. Des notions qui contribueront, selon Haddad Salim, à approfondir leurs connaissances. « Cette journée est une occasion pour ces jeunes de découvrir notre patrimoine c'est ce qui est innovant dans le

cadre de leur scolarité et l'avenir de notre pays » précise-t-il. À partir de 15h 30 comme il a été annoncé, les enfants et jeunes filles et garçons avaient pris d'assaut le musée de Mohéli sis au quartier Coopérant pour venir voir ce que c'est. Ici on retrouve des présentations des valeurs culturelles et naturelles, les normes environnementales et ses richesses. Le jeune public, pour Haddad, est le mieux placé pour assurer la sauvegarde de nos valeurs naturelles et environnementales.

« Il ne faut pas oublier que la présence d'un musée dans un pays ou une communauté quelconque reste un point important pour la préservation et la valorisation du patrimoine quelle que soit sa nature » soutient le Directeur régional qui a mis en place une équipe d'un musée au développement de l'industrie culturelle et créative, notamment dans le domaine de l'art corporel. Dans cette perspective innovante ouverte sur le secteur touristique, le musée de Mohéli travaille sur la parure inspirée par les modèles anciennes. Ils confectionnent des colliers, bracelets et boucles d'oreilles « dans ce sens on a voulu montrer que l'ancien

comorien était en mesure de produire, il ne se contentait pas de l'importation des produits de qualité » explique à son tour Salwat Youssouf animatrice du musée chargée de la médiation culturelle.

Pour les jeunes qui ont fait la

visite « c'est somptueux » disent-ils. Pour eux c'est un privilège car ils étaient dans l'ignorance. « Le chemin reste toujours long à franchir et des nombreux défis restent à relever pour le développement de ce milieu qui est le gardien du patrimoine

comorien et régional. Nous sollicitons de l'État comorien et des partenaires leur contribution au bon fonctionnement du musée de Mohéli » lance Haddad Salim Djabir.

Riwad



EVÉNEMENT DU 24 MARS À SINGANI :

La mouvance présidentielle pointe du doigt Bourhane Hamidou

Quelques jours après les événements du 24 mars à Singani, la mouvance présidentielle de Singani a brisé le silence et pointe du doigt l'ancien président de

l'Assemblée nationale Hamidou Bourhane. Selon eux, ce sont ses militants qui ont semé la zizanie dans la ville.

Dimanche dernier, la mouvance présidentielle de Singani a réagi aux événements du 24 mars 2024. D'entrée elle condamne avec fermeté ce qui s'est passé et espère que justice sera rendue. Maissara Adam, une cadre du parti CRC de la région de Hambou montre qu'il fallait réunir toutes les informations avant mieux s'exprimer. « Le problème n'est pas politique, elle est familiale ou coutumière. Familiale parce que Monsieur Idrisse Said Ben Ahamada est le mari de la nièce de Monsieur le Président de l'Assemblée Bourhane Hamidou. Coutumière parce qu'un notable qui a invité des amis pour rompre le jeune ensemble comme tout comorien qui vient d'accomplir son obligation coutumière du grand

mariage a été attaqué par un groupe de malfaiteurs », explique-t-elle.

Cette dernière montre par la suite que l'insécurité règne jusqu'aujourd'hui à Singani. « Ce n'est pas normal. Nous déplorons cette attitude car elle met en avant les jeunes, les mineurs. Des enfants qui ne mesurent pas le danger d'affronter la force de l'ordre, en tenue et armée », dit-elle. Et d'ajouter : « Nous avons des jeunes capables de riposter mais nous les avons maîtrisés car ce n'est pas l'éducation que nous avons reçu de notre parti. Le parti CRC nous a inculqué des valeurs de paix, de sécurité et de stabilité dans notre pays. Ces genres de réaction ne nous ressemblent pas ».

Plus loin, la mouvance présidentielle de Singani accuse le candidat

malheureux Bourhane Hamidou d'être responsable de ce qui s'est passé. « Les voitures incendiées, les personnes blessées, la terreur qui sévissait dans notre localité vous êtes responsable Monsieur Bourhane Hamidou. Votre intervention vous culpabilise personnellement. En attaquant le chef de l'Etat, vous vous rendez responsable de la situation. Surtout que ce sont vos alliés qui sèment la zizanie dans notre localité », martèle-t-elle. La mouvance présidentielle de Singani lance un vibrant appel à l'ancien président de l'assemblée pour trouver une solution définitive à ces réactions.

Ibnou M. Abdou



CHOLÉRA :

131 nouveaux cas à Anjouan en 48 heures

Des chiffres qui font peur. La situation du choléra à Anjouan est alarmante. Du 13 au 15 avril, l'île déplore à elle seule 09 décès.

Selon le dernier rapport du ministère de la santé, le pays a enregistré 154 nouveaux cas dont 131 à Anjouan, 12 à Ngazidja et 11 à Mohéli et l'on comptabilise 40 décès depuis le début de l'épidémie.

Les derniers chiffres de l'épidémie de choléra sont très alarmants sur l'île d'Anjouan. En quelques jours seu-

lement, le nombre de cas a doublé. Cette maladie extrêmement contagieuse causée par l'ingestion de bactéries d'origine fécale présentes dans les eaux sales et stagnantes causant des diarrhées et vomissements aigus se propage rapidement dans le pays plus particulièrement sur l'île d'Anjouan. Du 13 au 15 avril, l'île a enregistré 09 décès. La journée du 15 avril, le pays affiche 154 nouveaux cas dont 131 à Anjouan, 12 à Ngazidja et 11 à Mohéli. Sur la même journée, l'on déplore deux décès dont 1 à Anjouan et 1 à Mohéli, faisant un

total de 40 décès depuis le début de cette épidémie.

Le constat a été fait, cette propagation est engendrée par le déni d'une partie de la population. Certains ne suivent pas les consignes sanitaires. C'est pourquoi, des mesures ont été entreprises dans la région de Domoni à Anjouan, en raison de l'épidémie, notamment la fermeture des établissements scolaires jusqu'à nouvel ordre. Quant aux vendeurs du marché, ils sont invités à bien couvrir leurs aliments et de les laver avant de les vendre. Le ministère de la santé exhorte la

population à redoubler d'efforts et à se présenter tôt à l'hôpital afin d'éviter les complications qui aboutissent aux décès. « La population doit respecter les mesures de prévention et redoubler de vigilance », recommande-t-il.

Dès son côté, le chef de la surveillance, le Dr Faouzouz Ben Aboubacar appelle à la vigilance et à redoubler d'efforts pour endiguer cette épidémie. « La réponse rapide à cette épidémie, c'est d'être conscient de l'existence du risque de la maladie puis respecter les mesures d'hygiène surtout l'hygiène des

mains », lance-t-elle.

Notons que les précautions à prendre est de laver les mains avec de l'eau potable et du savon, en privilégiant des aliments bien cuits, de boire de l'eau potable et à éviter les aliments crus etc. Une attention particulière doit être portée sur les enfants qui ne sont malheureusement pas épargnés par cette épidémie. Jusqu'à hier lundi 15 avril, le pays compte 370 cas actifs sur toute l'étendue du territoire et 1228 personnes guéries depuis le début de l'épidémie.

Andjouza Abouheir

ENERGIE :

Le plan de développement de l'électricité à moindre coût validé

Le projet d'accès de l'énergie solaire aux Comores (Paesc) en partenariat avec la Sonelec, ainsi que des membres du gouvernement a tenu à Moroni le mardi 09 avril dernier un atelier national de validation du plan de production et de transport de l'électricité au moindre coût aux Comores.

Après maintes rencontres, le projet d'accès de l'énergie solaire aux Comores (Paesc) a réuni mardi dernier la Sonelec et des membres du gouvernement ainsi que des experts du secteur énergétique dans un atelier national sur la validation du plan de produit et de transport de l'électricité au moindre coût. Ce plan de développement de l'électricité au moindre coût devrait être mis en œuvre dans les années à venir.

« L'énergie est primordiale. Elle fait partie intégrante du processus de croissance économique du pays. Le défi est donc de pouvoir disposer d'énergie fiable, accessible à tous et à un prix abordable afin de permet-

re à tous et à chacun de consommer autant d'énergie qu'il le souhaite et de satisfaire les différents besoins et impulser ainsi la croissance économique. Pour cela, nous avons décidé d'élaborer un document cadre, déroulant nos perspectives à long terme dans le secteur de l'énergie et ce, en s'inscrivant dans les objectifs du plan Comores émergents du président » a déclaré Nadja Said Abdallah, la secrétaire générale du ministère de l'énergie.

C'est dans ce sens que le gouvernement a reçu un financement de l'association internationale de développement (IDA, filiale de la Banque mondiale), pour l'exécution du PAESC. Mais, aussi en adéquation avec ce qui précède, une partie de ces fonds a été programmée pour financer l'élaboration du plan de développement de l'électricité au moindre coût. « Le processus de sélection du consultant en charge de cette mission a abouti à la contractualisation avec le cabinet ARELIA. Après avoir suivi les différentes étapes de rigueur, d'élaboration, pré-



sentation et amélioration dudit document par les techniciens et experts concernés, nous voici arrivés aujourd'hui à cet atelier national de validation du plan de développement de l'électricité au moindre coût. A l'issue de cette journée d'é-

change, le gouvernement comorien sera doté d'un plan de développement à moindre coût de son parc de production électrique pour les 20 ans à venir. Ce dernier comprend différents scénarios adaptables aux différents contextes possibles, afin

de permettre la croissance de notre secteur électrique et donc le développement durable des Comores », dit-elle.

Nassuf Ben Amad

POLITIQUE

Un opposant derrière les barreaux à l'approche de l'investiture d'Azali Assoumani

L'ancien porte-parole de l'opposition Ibrahim Abdourazak alias Razida est placé en mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Moroni depuis. Il a été arrêté après avoir annoncé dans une vidéo l'intention de l'opposition de s'opposer à l'investiture d'Azali Assoumani, déclaré réélu dès le premier tour à l'issue du scrutin du 14 janvier.

L'une des figures de l'opposition, Ibrahim Abdourazak célèbre sous le surnom de Razida, est arrêté le lundi 8 avril et placé en détention provisoire dans la foulée. Son arrestation est interve-

nue au lendemain d'une déclaration au cours de laquelle il appelé à empêcher l'investiture d'Azali Assoumani le 26 mai. Le chef de l'État est déclaré réélu dès le premier tour par la haute juridiction, à l'issue de la présidentielle du 14 janvier. Des résultats que ne reconnaissent pas ses opposants. L'appel de M. Razida est qualifié de « incitation à la haine » par la justice.

Celui qui avait dit refuser d'être l'« otage d'Azali » se voit en faire les frais, hélas à ses dépens. « L'opposition au niveau national nous sommes unis contre le régime d'Azali. Il n'y aura pas d'investiture le 26 mai. Oui, nous pouvons le faire

si seulement les Comoriens veulent le faire », avait déclaré celui qui regrettait que les citoyens tirent à boulets rouges sur l'opposition alors que c'est eux-mêmes « la clé de voûte ». « Prenons l'exemple du Sénégal, c'est le peuple qui a le dernier mot. Nous devons arrêter de dire que l'opposition doit agir en premier. Mais si c'est ça ce que vous voulez, alors nous allons agir après le ramadan. Azali ne peut pas nous prendre en otage. »

Au lendemain des résultats provisoires de la présidentielle le 17 janvier, des manifestations spontanées ont eu lieu à Moroni pendant au moins deux jours. Les forces de

l'ordre ont procédé à plusieurs arrestations dont des mineurs et des femmes. Un manifestant d'une vingtaine d'année a été tué d'une balle dans la tête par un garde du corps du ministre des télécommunications. Il y a deux semaines, un autre jeune a été blessé d'une balle dans la cuisse par un garde du corps du président de la commission électorale. Il était parmi d'autres jeunes qui s'opposaient à la venue de ténors du régime invités au domicile dudit président, sis à Singani dans le Hambou.

Andjouza Abouheir

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufè Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

MUSIQUE

Fahid Le Bled'art côtoie désormais le label WE PLAN

Le jeune artiste d'Afro Soul, Fahid Abdou vient de confirmer sa collaboration avec la société d'édition musicale WE PLAN. Il s'agit d'une maison de production musicale située au 58, rue des Bourguignons, 95100 Argenteuil, en France. Avec WE PLAN, la première star du Nyora est en course pour son prochain album.

Ce n'est pas trop tôt pour les fans de Fahid Le Bled'art de découvrir son nouvel horizon. Oui, l'artiste a pris des ailes pour toucher le sommet musical en signant un partenariat de 3 ans avec le label WE PLAN. C'est une société étrangère dédiée aux œuvres audiovisuelles, enregistrement et édition musicale. Cette dernière veut déjà apporter sa marque à travers un single intitulé «Wa Hariri» déjà en cours de préparation. Ce nouveau single devant sortir le 07 juin prochain va confirmer la collaboration entre le jeune chanteur et la société de production WE PLAN. Quant à ce nouveau parcours, la star du Nyora veut à tout prix valoriser la

musique comorienne.

« Cette nouvelle collaboration s'est imposée comme une opportunité pour moi de valoriser la musique comorienne au-delà de nos frontières. Je suis très épaté de travailler déjà avec mon nouveau label sur la production d'un single Wa Hariri qui doit sortir le 07 juin prochain », dit-il. Et de poursuivre avec joie, « à la base, je ne m'attendais à une telle ouverture. Mais il est vrai que les efforts paient. J'aime la musique, j'en fais ma vie et je crois pouvoir être à la hauteur de satisfaire mon nouveau label en matière de production musicale. Je ne suis pas encore aux anges mais je fais mes pas ».

En 2020, le Bled'art a fait son entrée à Twamaya Housse où il a publié son premier extended play "Tsi nawe". Il a ensuite participé à plusieurs scènes à Ngazidja, Mayotte puis à Marseille. À titre de courtoisie, le Bled'art s'est produit devant 7.000 spectateurs lors du concert de Dadju en 2022 au stade Omnisports de Malouzi. Devenu actuellement auteur et compositeur Fahid Abdou veut élargir ses relations musicales. Et ce parcours musical a permis au label WE PLAN d'accueillir l'ancien protégé de Twamaya Housse à bras ouvert.

Kamal Gamal

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km



UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement



MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE



Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)
Crédit/Don N° : IDA- D6760/IDA-67070



AAvis d'appel à manifestation d'intérêt pour le Recrutement d'un consultant en appui au Comité National de Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) pour l'élaboration d'un projet de loi portant révision de la loi relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Date de l'avis : 16 Avril 2024

1. Introduction.

En juin 2023, l'Union des Comores a adopté sa stratégie nationale de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). Ce document de référence constitue la principale feuille de route en matière de LBC/FT pour les cinq prochaines années en vue d'améliorer le cadre juridique et institutionnel et renforcer l'efficacité du dispositif nationale de LBC/FT en conformité avec les recommandations du GAFI.

Le document de stratégie nationale de LBC/FT (SN) a pour ambition de corriger les lacunes et insuffisances qui ont été identifiées et analysées par les autorités nationales compétentes dans le processus d'évaluation nationale des risques, à travers la mise en œuvre de mesures correctives formulées dans un Plan d'Actions correctives sur la période 2023-2027.

C'est dans ce cadre que les autorités comoriennes se sont engagées à mettre en œuvre les actions prioritaires identifiées dans le document de SN notamment la révision de la loi relative à la LBC/FT et à la mise en place d'un mécanisme permettant d'obtenir et d'avoir accès à des informations satisfaisantes.

2. Mission :

L'objectif de la mission est d'appuyer l'Union des Comores dans l'élaboration du projet de loi portant révision de la loi relative à la lutte contre le blanchiment de

capitaux et le financement du terrorisme et d'un texte réglementaire relatif à la mise en place d'un mécanisme ou à la création d'un registre permettant un accès à temps opportun à des informations à jour et exacte sur les bénéficiaires effectifs, conformes aux recommandations du GAFI.

3. Profil du candidat.

Le consultant doit posséder les qualifications telles qu'elles sont indiquées dans les termes de référence.

4. L'Unité de Gestion du Projet invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir leur dossier de candidature composé d'une lettre de motivation signée, un CV détaillé et signé, copies des diplômes et/ou attestations, références des expériences (attestations de travail/ de service fait...),

5. Les termes de références sont disponibles et peuvent être demandés à l'adresse ci-dessus, soit en version physique soit en version électronique.

6. Le Consultant sera sélectionné en accord avec les Procédures définies dans le Règlement de « Passation des Marchés dans le Cadre du Financement de Projets D'investissements (FPI) Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants » Juillet 2016, révisé en 2017, 2018, 2019, 2020 et 2023.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au vendredi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi à de 8h30 à 14h 30 ; et le vendredi, de 8h 30 à 11h00.

8. Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessus **au plus tard le Mardi 30 avril 2023 à 10 h 30 minutes, heure locale de Moroni (GMT+3)**, en Union des Comores, avec la mention « **Recrutement d'un consultant en appui au Comité National de Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) pour l'élaboration d'un projet de loi portant révision de la loi relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme** ». Tout dossier incomplet ne sera pas considéré.

9. Adresse

L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est(sont) :
Mme la Coordinatrice Nationale
Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier
Sis à la Banque Centrale des Comores-
Place de France, BP 405 Moroni - Tel : (00 269) 773 10
02-Poste 107

Email : Housna.UGP@banque-comores.km
SaidAbdallah.UGP@banque-comores.km

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Qui a intérêt à voir le stade Maluzini invalidé

La suspension de stade est un risque que tous les pays du continent peuvent être soumis à un moment ou un autre dans le calendrier des compétitions organisées par la FIFA ou la CAF. Sur la cinquantaine de fédérations (55) que compte la Confédération Africaine de Football, presque la moitié se trouve dans l'interdiction de voir leurs équipes nationales évoluer à domicile faute de normes suffisantes par rapport à la réglementation de la FIFA.

Contrairement à l'imaginaire populaire, le stade Maluzini n'a jamais fait l'objet d'une inspection en bonne et due forme de la CAF ni celle de la FIFA depuis qu'il a reçu une autorisation provisoire pour accueillir les matches des Cœlacanthes. La dégradation de la pelouse au fil des années et le manque de certains critères essentiels à la validation des terrains ont conduit dans le passé la FIFA à hausser le ton et à émettre des sanctions. Depuis la réception du terrain par le gouvernement comorien, celui-ci a été confié au ministère de la jeunesse et sports qui s'occupait de nommer le directeur.

Depuis plus six mois et une décision de justice, la gestion de la patate chaude (Stade) a été confiée à la Fédération de Football des Comores sans une étude au préalable pour connaître les problèmes inhérents au stade. Avant que la gestion du stade ne lui soit confiée, la FFC avait déjà effectué des travaux de réfection du stade. Les vestiaires mais, surtout la pose de 3000 sièges dans les gradins pour permettre aux supporters d'avoir chacun un siège selon les exigences de la CAF en suivant le règlement sur la sécurité des stades. « Par deux fois dans le passé, le stade a été sanctionné (sous administration du ministère) et c'est la Fédération qui a du mettre la main à la poche pour payer les amendes mais aussi refaire les vestiaires aux normes FIFA, mais aussi les bancs des remplaçants » lit-on dans une publication de nos confrères de NuktwaFM.

Et ces derniers de continuer sur les efforts entrepris par la FFC pour améliorer l'état général du stade. « Loin de se décourager, la Fédération a engagé depuis plus d'un mois des travaux pour venir à bout d'un herbe sauvage qui est entrain de gâter la pelouse. Sous peu, on nous dit qu'une équipe de spécialistes venue de l'étranger sera

sur place pour les mêmes raisons (aux frais de la Fédération) et dans la perspective de l'inspection de la CAF (juillet) en vue des éliminatoires de la CAN 2025 qui débutent au mois de septembre. »

Contrairement à NuktwaFM, MwaliDirect une autre page Facebook qui a pignon sur rue remet en cause les capacités de la Fédération à entretenir le stade. « Depuis que le gouvernement a rendu officiellement le stade à la fédération comorienne de football, le stade est devenu obsolète. Les Cœlacanthes risquent de jouer leurs matches de qualification du mondial à l'étranger ». Si jusqu'à présent ni le Ministère ni la Fédération n'ont pas réagi sur ces publications qui semblent les mettre en cause, l'opinion publique ne se prive pas de se mouiller dans le débat. Ce qui est sûr, c'est qu'au de-là de la pelouse qui doit être refaite, plusieurs critères seront pris en compte par les experts de la FIFA lors d'une visite qui doit probablement se faire deux mois au minimum avant le début des éliminatoires de la CAN 2025. Dans ce cas, le gouvernement comorien et la Fédération doivent mettre chacun la main à la poche pour faciliter les travaux de mise à niveau du stade. Déjà sur le plan



Image d'illustration

médical, il faut l'installation de locaux dédiés aux VIP et VVIP. « Outre les installations médicales réservées aux joueurs et aux officiels, chaque stade doit disposer des moyens appropriés et certifiés en matière de soins médicaux et de premiers secours pour traiter les spectateurs, y compris les VIP / VVIP » afin de se conformer à la réglementation de la CAF sur la sûreté et la sécurité.

En outre « Le périmètre extérieur du stade doit être entouré d'un mur ou d'une clôture. Sa hauteur doit être d'au moins 2,5 m et il doit être difficile à escalader » ce qui n'est pas le cas du stade Maluzini mais aussi l'installation de tourni-

quets pour la vérification des billets ». Tous les tourniquets et points d'entrée doivent être en mesure de vérifier avec précision la validité des billets et/ou des accréditations et de compter le nombre de spectateurs entrant dans le stade » comme l'exige la réglementation de la FIFA. Ce sont autant de critères qui manquent au risque de voir le terrain invalidé pour les prochaines échéances. Tous ces problèmes doivent réveiller les responsables pour redoubler d'efforts au lieu de vouloir s'attirer les faveurs du chef ou se mettre des bâtons dans les roues.

Imtiyaz



PROJET AFIDEV

AVIS DE MARCHÉ

NATURE DU MARCHÉ : marché public de fournitures.
POUVOIR ADJUDICATEUR : EXPERTISE FRANCE S.A.S.

REFERENCE DU MARCHÉ SUR PLACE (Plateforme des Achats de l'Etat Français) : 24-MAPA-F008

OBJET DU MARCHÉ : - Fourniture et livraison des matériels de préparation et de stockage pour les préparateurs de vanille en Union des Comores

LIEU D'EXECUTION : Union des Comores
FINANCEMENT : Groupe AFD

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- Toute société (y inclus auto-entrepreneur) ou groupement de sociétés non exclus des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans le règlement du marché (existence légale, régularité vis-à-vis des lois sociales et de la réglementation fiscale du pays de résidence du soumissionnaire ou des soumissionnaires dans le cas d'un groupement).
- L'autorité contractante impose aux candidats les niveaux minimaux de capacité suivants :

CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE : un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins 200 000 € hors TVA sur les deux dernières années.

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

L'analyse de la recevabilité des candidatures s'effectue sur la base des critères de recevabilité suivants :

- Enregistrement du candidat au registre du commerce
- Satisfaction aux obligations sociales du candidat
- Satisfaction aux obligations fiscales du candidat
- Le candidat ne doit pas se trouver dans une situation mentionnée des articles L. 2141-1 à L. 2141-6 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la commande publique et ne figurent pas sur une liste d'exclusion officielle que leur situation soit révélée par leurs propres déclarations ou par la mise en œuvre des mesures de vigilance par l'autorité contractante

• Le candidat ou son représentant ne doit pas se trouver dans une situation de conflit d'intérêt vis-à-vis de l'autorité adjudicatrice et/ou des bénéficiaires du contrat d'achat

• Les candidatures qui ne justifient pas et/ou qui ne disposent manifestement pas des capacités financières suffisantes demandées pour cette consultation sont éliminées

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Sélection fondée sur le moindre coût : le marché sera attribué à l'offre globalement, techniquement, substantiellement, conforme la moins chère.

PROCEDURE

Procédure adaptée ouverte.

CONDITION D'ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est gratuit. Pour l'obtenir, vous pouvez effectuer la demande à l'adresse suivante : log.comores@expertisefrance.fr

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Toute demande d'informations complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier devra être effectuée via l'adresse e-mail log.comores@expertisefrance.fr au plus tard 5 jours ouvrés avant la date limite de remise des offres.

La date limite de soumission est fixée au 18/04/2024 à 13H (Heure de Paris).

PROCEDURES DE RECOURS

L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr

Des renseignements sur l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr

CHOLÉRA À MOHÉLI

Une réunion multisectorielle pour plus d'efficacité dans la riposte

La Ministre de la santé Mme Loub Yakout Zaidou avait tenu la semaine dernière dans les locaux de la DRS de Mohéli, une réunion multisectorielle dans le but de mobiliser tous les acteurs contre l'épidémie de choléra. Les recommandations formulées pour endiguer la maladie ont eu, selon le secrétaire général du Ministère de la santé, l'adhésion de tous les participants.



Tous les districts de santé dans l'ensemble du territoire national, selon le secrétaire général du Ministère de la santé Aboubacar Said Anli, sont actuellement touchés par l'épidémie du choléra. Certains secteurs de la société comorienne ne semblent pas pourtant accompagner la sensibilisation et les mesures de restriction proposées par les autorités sanitaires contre cette maladie. C'est pour cela, que le Ministère de la santé, à commencer par la Ministre elle-même Mme Loub Yakout Zaidou assurant l'intérim du chef de l'État, a jugé utile, lors de son passage à Mohéli, d'organiser avec son équipe en collaboration avec la

coordination insulaire, une réunion multisectorielle pour solliciter l'adhésion de tous les secteurs à la riposte car « chacun a ce qu'il peut apporter » explique le secrétaire général du Ministère.

L'éducation, la SONEDE (société nationale d'exploitation et de distribution des eaux), les secteurs de l'énergie, du transport, de l'hygiène, de l'assainissement, les mairies, les préfectures etc. étaient tous appelés à jouer leur rôle dans ce combat. « Aujourd'hui, nous avons eu à

discuter en long et en large. Chacun s'est senti concerné car nous avons compris qu'il y a quelques failles que nous avons recadré, et avons eu l'adhésion de tous les secteurs. Tout le monde s'est porté volontaire de nous accompagner dans la mise en œuvre des recommandations qui ont été formulées aujourd'hui et qui pourraient valablement nous conduire à une baisse » espère Aboubacar Said Anli. Pour lui, les comoriens doivent comprendre et accepter que la maladie est là et

que le gouvernement a mis les moyens nécessaires pour que la prise en charge soit à 100% gratuite.

À l'approche de l'Aïd, les autorités sanitaires craignaient un pic de la maladie après cette fête tout comme au lendemain du mois de Mdedzo (avant ramadan) où il y a eu plusieurs cas enregistrés liés probablement aux diverses festivités organisés.

Riwad

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSE: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement,
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP_KM, P177816), DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERT

Réf. N° : 2024/001/MAPETA/PIDC/DCF

ACQUISITION ET LIVRAISON DES ÉQUIPEMENTS ET OUTILLAGES POUR LE PERSONNEL DES CRDES, DES LOGICIELS ET MATÉRIELS INFORMATIQUES POUR L'OPERATIONALISATION DES SERVICES SIG (DU DGEF) ET CARTOPGRAPHIE (DE L'INRAPE), POUR LE COMPTE DU FSRP-KM

1. Le Gouvernement Comorien a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires (FSRP-KM) et à l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer des paiements au titre du Marché « acquisition et livraison des équipements et outillages pour le personnel des CRDE, de logiciels et matériels informatiques pour l'opérationnalisation des services SIF (du DGEF) et cartographie (de l'INRAPE), pour le compte du FSRP-KM » :

Lot 1 : Acquisition, livraison d'équipements et outillages pour irrigation ;

Lot 2 : Acquisition et livraison de logiciel et matériel informatique pour le Suivi de l'Évolution des couvertures forestières et des dégradations.

2. Le FSRP sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : « le soumissionnaire doit démontrer qu'il a réalisé au moins un marché similaire au cours de 5 dernières années avec satisfaction du Client »

La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à une demande de cotation ouverte

(DC) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et septembre 2023.) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du projet FSRP-KM situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat ; email : projetfsrp@gmail.com et prendre connaissance du dossier de demande de cotation ouvert à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de 8H 00min à 15h 30, et du samedi : 8H 00min à 12H 00min.

Le Dossier de demande de cotation en version française peut être retiré au secrétariat du FSRP à tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous. La demande de cotation sera retirée par voie électronique

ou au secrétariat du FSRP-KM.

4. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 30 Avril 2024 à 14H 00min. La soumission des offres par voie électronique sera autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du FSRP à l'adresse ci-dessous, le 30 Avril 2024 à 14H 30min.

5. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'environnement, du Tourisme et de l'Artisanat
BP :41-Moroni
A Mdé ex-Cefader -maison des épices.
Au secrétariat du Projet (FSRP-KM) / Email : projetfsrp@gmail.com

Lancé, le 16 Avril 2024